

RENAISSANCE DE MICHEVILLE

Lundi 9 octobre 2017

Presse Française

MICHEVILLE : LES PREMIERS LOGEMENTS SORTENT DE TERRE

LE RÉPUBLICAIN LORRAIN en ligne, édition de Longwy, Michaël Sutter, le 10/10/2017

L'opération de réhabilitation des friches de Micheville, lancée fin 2016 par l'Établissement public d'aménagement (EPA) Alzette-Belval, porte ses premiers fruits. Visite officielle du chantier, hier, côté Audun-le-Tiche.

Les premiers coups de pelleteuses ont été donnés en juin aux abords du giratoire du Moulin à Audun-le-Tiche, marquant le coup d'envoi de la construction de l'écocité de Micheville. Hier, l'Établissement public d'aménagement (EPA) Alzette-Belval a organisé une visite de chantier à destination des représentants de l'État, des élus et des partenaires afin de présenter les travaux en cours.

Le futur quartier de Micheville, situé sur une friche sidérurgique, concerne les communes de Villerupt (Meurthe et Moselle), d'Audun-le-Tiche et de Russange (Moselle). Les travaux d'aménagement et de construction ont démarré avec l'Écoparc, sur le ban d'Audun-le-Tiche. L'EPA y conduit actuellement plusieurs chantiers. Tout d'abord des travaux de reprise de tous les espaces publics : voirie, stationnement, piste cyclable et piétonne, ainsi qu'un corridor de biodiversité pour préserver la faune et la flore. «Le budget consacré à cette opération s'élève à 2,2 M€ HT», indique Jean-Christophe Courtin, directeur général de l'EPA Alzette-Belval. Ensuite, «la création de 183 logements à haute performance thermique construits par Linkcity, dont une résidence pour étudiants et jeunes actifs de 131 logements, selon un principe industrialisé et innovant, en panneaux de bois», détaille Laurent Mourey, directeur général de Linkcity Nord Est. Damien Tourneur, directeur du développement chez Logiest, présente, lui, la future opération menée par Logiest, soit deux bâtiments de 26 logements sociaux à haute performance énergétique. Le chantier doit démarrer en décembre.



Parmi les réalisations en cours, 183 logements à haute performance thermique sont construits par Linkcity, dont une résidence pour étudiants et jeunes actifs de 131 logements. (Photo M.S.)

L'ancien laboratoire réhabilité

L'autre gros morceau, c'est la réhabilitation de l'ancien laboratoire de l'usine de Micheville, dernier vestige industriel encore debout. D'ailleurs, la rue qui sillonne cette partie de l'écocité, a été officiellement baptisée rue du Laboratoire par Mathieu Klein, vice-président du conseil d'administration de l'EPA Alzette-Belval, et Lucien Piovano, maire d'Audun-le-Tiche. Le bâtiment, construit dans les années 1950, abritait, jusqu'à l'automne dernier, le siège de l'EPA. Dès le début du projet de l'écocité, décision avait été prise de conserver le bâtiment afin de préserver le patrimoine sidérurgique. «L'objectif est de le transformer en bâtiment à énergie positive, c'est-à-dire qui produit plus d'énergie qu'il

n'en consomme», insiste Jean-Christophe Courtin. Au mieux en juin 2019, compte tenu des retards accumulés, le bâtiment accueillera le siège de l'EPA, le relais des assistantes maternelles, la maison du projet de l'EPA, le siège de la Communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette (CCPHVA) et deux associations audunoises. À terme, le quartier de Micheville offrira, dans sa globalité, 1 800 logements et comprendra cinq polarités principales : le pôle culturel de Villerupt, dont la construction démarrera fin mars 2018, le hub de mobilité associé aux commerces, le parc urbain, un espace dédié aux activités économiques et enfin une cité scolaire.

RENAISSANCE DE MICHEVILLE

Lundi 9 octobre 2017

Presse Luxembourgeoise

BIENVENUE DANS LE MICHEVILLE DE DEMAIN...

LE QUOTIDIEN en ligne, Damien Golini, le 03/11/17

C'est parti pour le chantier de la décennie près de la frontière luxembourgeoise.

Dans quelques années, Micheville ressemblera à la ville de demain. D'ailleurs, ne l'appellez plus «Micheville», mais «Parc de l'Alzette», marketing territorial oblige. Structuré autour d'une plateforme basse et d'une plateforme haute, il sera constitué de logements, commerces, pôle culturel, bureaux, mais il fera surtout la part belle aux espaces naturels.

1 : 2016/2017.

C'est ici que le chantier va commencer, d'ici la fin de l'hiver. Ce terrain qui constitue une grande partie de l'Ecoparc, est constitué de quatre bâtiments. Le promoteur, Linkcity, va construire une résidence universitaire de 100 logements, une résidence réservée aux jeunes actifs, des logements sociaux, et une résidence de logements aidés (primo-accédant pouvant bénéficier de prêts à taux 0). Au total, 183 logements pour une surface habitable de 7 700 m². À l'autre extrémité du terrain, LogiEst prévoit la construction de 52 logements sociaux de type bâtiment basse consommation. Par ailleurs, 2 500 m² de bureaux sortiront aussi de terre et un hôtel de 80 chambres est prévu à proximité du giratoire.

2 : Début du chantier 2018.

C'est la plateforme dite «basse» de site. Elle est constituée de quatre parcelles de logements individuels et collectifs (maximum 4 étages). Chaque parcelle mesurera 120x150 mètres, et sera entièrement piétonne. Les véhicules seront garés en souterrain. Les quatre îlots de logements seront séparés par des «corridors écologiques» constitués d'espaces naturels peu entretenus permettant le passage de la petite faune vers les espaces naturels au nord. À l'ouest se situe le futur pôle culturel, et à l'extrémité est, le hub de mobilité. Celui-ci comprend un parking à haut niveau de service (covoiturage, accès facilité vers les lignes de bus...)



Logements, bureaux, commerces...
Une nouvelle ville est en train de sortir de terre du côté d'Audun-le-Tiche (Illustration D.R.)

3 : Début du chantier 2018.

Le futur pôle culturel sera spécialisé dans l'image et le numérique. Il sera constitué de deux salles de projection, dont l'une de 800 places, et accueillera fréquemment des artistes en résidence. Étant positionné de biais, son entrée donnera directement sur le parc de l'Alzette. Sur le mur à sa droite seront projetés des films visibles depuis le parc. Le pôle culturel projettera également des films à l'occasion du Festival du film italien de Villerupt.

4 : Parc contemplatif, classé espace naturel sensible.

Il s'agit d'un espace sacralisé réservé à la faune. Il sera agrémenté de sentiers ponctués de panneaux pédagogiques sur la biodiversité. C'est un habitat écologique pour divers animaux où l'activité humaine sera strictement limitée.

5 : À partir de 2020.

Zone commerciale (retail park de type Waves Actisud à Augny ou Supergreen à Thionville) regroupant plusieurs enseignes. D'une surface de 10 000 à 12 000 m².

6 : À partir de 2020-2022.

Sur la plateforme haute du site, pépinière d'entreprises pour les artisans. Petites structures similaires.

7 : À partir de 2020.

Lisière naturelle formant un troisième parc. Des réflexions sont en cours pour l'installation d'une activité verte respectueuse de la nature, type centre équestre. Une ferme de permaculture pourra aussi être aménagée.

8 : 2017/2018.

C'est le lieu de rencontre de tout le site. Le parc de l'Alzette se situera le long de la rivière du même nom. Il aura vocation à animer le quartier en formant une colonne vertébrale depuis le pôle culturel jusqu'au futur siège de l'établissement public d'aménagement (EPA) et de la communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette (CCPHVA). Il sera constitué d'aires de jeux pour enfants, et accueillera également un terrain de pétanque, des bassins, et d'autres aires pouvant être mises à la disposition des associations. Une réflexion est en cours pour l'aménagement du franchissement de la route entre les deux giratoires.

RENAISSANCE DE MICHEVILLE

Lundi 9 octobre 2017

Presse Luxembourgeoise

LA RENAISSANCE DU SITE DE MICHEVILLE

TAGEBLATT, Jean-Pierre Cour, le 10/10/17

AUDUN-LE-TICHE Le lancement et l'inauguration d'une nouvelle ville

Logements, commerces, espaces culturels et sportifs ; le site de Micheville au coeur de l'opération d'intérêt national Alzette-Belval vient d'être inauguré par les autorités. Le site, mémoire historique de l'industrie minière, est constitué de deux zones: la friche minière et la friche sidérurgique. Ce futur quartier de Micheville se situe sur la partie sidérurgique, dont l'usine a été démantelée à la fin des années 1980. Il sera composé d'environ 1.600 logements à destination d'étudiants oeuvrant à l'université d'Esch-Belval, soit environ 120.000 m². Par ailleurs, 36.000 m² seront dédiés aux commerces et aux services auxquels il faudra encore ajouter un pôle culturel, un hub de mobilité, une cité scolaire et caserne de pompiers.



Le site en 1980

Projet sud et projet nord

Les études de maîtrise d'oeuvre urbaine ont abouti à la conception du „plan guide“ du projet (validé en septembre 2015). Ce plan guide du site a été élaboré en mettant en oeuvre une démarche de co-construction collaborative du projet urbain alliant concertation et participation avec la population, les collectivités françaises et luxembourgeoises et les entrepreneurs engagés dans cette démarche. Le projet qui sort de terre aujourd'hui prévoit l'organisation du futur quartier autour de cinq polarités principales: le Pôle culturel, le hub de mobilité associé aux commerces, le parc urbain, un espace dédié aux PME-PMI et une cité scolaire. Le quartier sera marqué par deux identités (sud et nord) qui



L'éco-cité Micheville en construction (Photo Jean Pierre Cour)

contrastent en termes de densité, de forme urbaine et de paysage: sur le secteur Sud il s'agit aujourd'hui de créer un continuum urbain entre Villerupt et Audun-le-Tiche en s'appuyant notamment sur le parc de l'Alzette.

Ce secteur comprendra la construction d'environ 800 logements, l'implantation de commerces en rez-de-chaussée des immeubles résidentiels, l'aménagement d'une esplanade support d'un hub de mobilité, du parc de l'Alzette et du pôle culturel. Sur le secteur Nord, il s'agira de promouvoir une urbanisation moins dense par la construction d'environ 350 logements.

Ce secteur se composerait d'un espace résidentiel et d'activité avec la présence d'une cité scolaire, de logements collectifs et de maisons mitoyennes. A terme, le quartier de Micheville offrira 1.800 logements.

Un souci environnemental

La création du pôle culturel reste aussi l'une des priorités de l'action de l'EPA (Etablissement public d'aménagement créé en 2012). Il se situera à l'ouest du site de Micheville.

Cet équipement va servir pour l'éducation et l'apprentissage. Il assure le rayonnement culturel tout en favorisant le développement économique. L'ensemble du projet est labellisé „EcoQuartier“ et „EcoCité“. Ces objectifs se transcrivent par exemple par la

gestion innovante des eaux pluviales sur site, la réalisation d'îlots haute performance énergétique, la réalisation de réseaux de chaleur, la préservation de la faune et de la flore et la réduction de l'impact sur l'environnement.

L'opération lancée en 2016 après de longues négociations et tergiversations, deux chantiers ont débuté en commençant par des travaux de reprise de l'espace public concernant la voirie, le stationnement, des pistes cyclables et piétonnes ainsi que des corridors de verdure dédiés à la biodiversité.

Les autorités étaient conduites sur le chantier par Jean-Christophe Courtin (photo ci-contre), le directeur de l'EPA qui coordonne l'ensemble du projet. Il insistait sur la réhabilitation mémorielle du laboratoire d'analyses qualitatives de l'ancienne usine en un bâtiment tertiaire à énergie positive ainsi que le lancement des travaux de 183 logements à haute performance thermique dont une résidence d'étudiants et jeunes actifs de 131 logements (photo ci-contre) construits selon un principe très original et innovant en panneaux de bois.

A terme, le quartier de Micheville offrira 1.800 logements. L'ensemble des personnalités présentes notait que cette nouvelle réalisation était accompagnée du soutien du Grand-Duché sur l'ensemble des étapes de cette réalisation.

REVUE DE PRESSE

RENAISSANCE DE MICHEVILLE

Lundi 9 octobre 2017

Télévision Française

FRANCE 3 GRAND EST, JT LE 19/20
le 10/10/17



<http://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/emissions/jt-1920-lorraine>